Chroniques
des conflits de travail

NO.3
OCTOBRE 2024

GIREPS

La grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre-décembre 2023

Partie 1 : introduction et mise en contexte

OCTOBRE 2024

Martin Gallié
Sciences juridiques
UQAM

Elsa Galerand
Sociologie
UQAM

Photo : site web de la FAE

Les chroniques des conflits de travail (CCT) *consistent à documenter l'histoire, les revendications, les actions et les enjeux, notamment juridiques, de conflits du travail, passés ou présents.* ***Par là, elles veulent contribuer à alimenter les recherches sur les pratiques de résistance et de mobilisations collectives des travailleurs et des travailleuses en lutte contre l'exploitation.***

« Ce qui se passe actuellement, c'est mauvais pour nos enfants. Je demande aux syndicats d'enseignants d'arrêter la grève, pour le bien de nos enfants (…) On ne peut pas faire mal à nos enfants, c'est ce qu'on a de plus précieux »[1].

François Legault, *Premier ministre du Québec,* 1er décembre 2023.

« Honnêtement, je trouve ça dur la grève. C'est facilement le plus gros sacrifie que j'ai fait à date dans ma vie. J'ai fait en masse de grèves étudiantes… mais c'est pas la même game quand on coupe carrément les vivres pour une cause. Si je retournais en arrière au moment du vote de grève en sachant à quel point ça allait être dur mentalement, financièrement, physiquement, je voterais pour la grève pareil. J'ai zéro fun en ce moment c'est vrai. Mais on fait pas la grève pour avoir du fun, et on vote pas pour une grève générale illimitée par caprice ou par avarice. L'an passé à pareille date, j'étais en arrêt de travail. Première année d'enseignement, premier burnout caliss. J'avais tellement honte. Je me sentais tellement comme un échec, comme une mauvaise personne qui avait abandonné ses élèves. Je m'en suis remise. Maintenant je ne suis plus triste ou honteuse, je suis en colère »[2].

[1] Patrick Bellerose, « Ce qui se passe actuellement est mauvais pour nos enfants déclare François Legault », *Le Journal de Québec,* 1er décembre 2023.
[2] Reddit, « Réflexion d'une prof de la FAE en grève après trois semaines de GGI », décembre 2023.

Cette *chronique* est consacrée à la grève des 65 500 enseignantes (du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes) syndiquées à la *Fédération autonome de l'enseignement* (FAE[3]) qui a été déclenchée le 23 novembre 2023 avec un mandat de grève illimitée et qui a pris fin après cinq semaines.

Par bien des aspects, cette grève est remarquable. Elle participe d'abord d'une mobilisation exceptionnelle des travailleuses et travailleurs de la fonction publique pour la défense du service public québécois : ce qu'on avait plus vu depuis quarante ans selon les centrales syndicales, que ce soit à l'échelle du Québec, du Canada ou de l'Amérique du Nord[4]. Les médias s'accordent à parler d'un mouvement historique. Il faut dire que « le secteur public québécois connait depuis des décennies une dégradation des conditions de travail liée à la nouvelle gestion publique, au manque de personnel, aux changements organisationnels constants » (Fanny Theurillat-Cloutier, 2024 : 192)[5].

Cette mobilisation s'inscrit par ailleurs dans le contexte d'une chute notable de la cote de popularité du Gouvernement Legault dans les sondages qui lui étaient jusque-là, et depuis des années, bizarrement favorables. À l'automne 2023, les journaux rappellent régulièrement que l'inflation est toujours très élevée, que les urgences débordent, que les listes d'attentes pour se faire opérer s'allongent inexorablement, que les maisons de retraites (CHSLD) ferment les unes après les autres sans égard pour le sort des ainé·e·s, que le montant des loyers explose, que les transports en commun sont en quasi-faillite, que les infrastructures routières sont délabrées, que de nombreux établissements scolaires sont insalubres, que les classes sont surchargées, qu'il manque de personnel dans tous les services publics[6], que ceux-ci ont déserté les régions, etc.

Le Gouvernement est de surcroît empêtré dans diverses « affaires » qui minent sa crédibilité. En juin 2023, alors qu'il propose des augmentations salariales de 9% dans la fonction publique alors que l'inflation est estimée à plus de 17%, il offre un « rattrapage » salarial aux député·e·s et aux membres du gouvernement de 30% en vue de recruter « des gens compétents »[7] dit-il. Aux cours de l'été et de l'automne

[3] Site web de la FAE : https://www.lafae.qc.ca.
[4] Front commun, « Grève historique », 23 novembre 2023.
[5] « Grève du secteur public 2023 : mobilisation inspirante et espoir déçu ? » *Nouveaux Cahiers du socialisme*, numéro 31, printemps 2024, p. 191–198, p. 192.
[6] Jérôme Labbé, « Le manque de main-d'œuvre plombe les services publics, selon le Protecteur du citoyen », Radio Canada, 21 septembre 2023.
[7] Tommy Chouinard, « Les députés adoptent la loi haussant leur salaire de 30% », *La Presse,* 6 juin 2023.

2023, il multiplie les subventions publiques au profit des multinationales, sans contrepartie ou presque. Des milliards sont versés à la multinationale suédoise des batteries Northvolt, sans consultation, sans même respecter ses propres procédures et règles d'attribution de telles subventions ; des millions sont dépensés pour faire venir une équipe de hockey étatsunienne deux jours à Québec. Le gouvernement renonce à sanctionner la Fonderie Horne dont les émissions d'arsenic dépassent les cadres réglementaires alors que les rapports de la santé publique font état des risques pour la santé, etc. Et on pourrait allonger cette liste…

En dépit de ce contexte fort propice à la convergence des luttes pour ne pas dire à l'unification, la FAE est restée isolée et le mouvement syndical, divisé face au gouvernement. La FAE, qui contrairement aux autres organisations syndicales mobilisées, ne disposait pas de fonds de grève, fut pourtant seule à mener une grève illimitée dans ce contexte. Le Front commun (qui regroupe les syndicats de la fonction publique de la FTQ, CSN, CSQ, APTS – 420 000 travailleuses - dont la FSE-CSQ qui est le premier syndicat du secteur avec 90 000 enseignantes) a pour sa part opté pour quelques journées de grève : 11 jours au total.

Certes, les travailleuses syndiquées à la FAE ont reçu du soutien, notamment financier, y compris de la part des syndicats du secteur privé, où on l'attendait le moins. En revanche et paradoxalement, elles n'ont pas pu compter sur l'appui des partis politiques d'opposition, qui se sont montrés davantage soucieux de maintenir la « paix industrielle » et de « ne pas mélanger lutte politique et lutte syndicale ».

Force est de constater que les grévistes n'ont pas davantage bénéficié de la capacité de mobilisation des organisations féministes et LGBTQ+ du Québec, malgré quelques appels du pied[8]. Féminine à plus de 75%, la grève de la FAE témoigne pourtant du caractère éminemment sexué du marché du travail et de l'exploitation particulière du travail dans ces emplois dits « typiquement féminins » de la fonction publique québécoise. Et cette grève est aussi significative de la combativité des travailleuses du secteur[9]- ce qui explique le recours au féminin dans la suite de ce texte.

Elles ont mené la première grève illimitée en 40 ans dans le secteur de l'enseignement[10] et celle-ci a touché près de 40% des classes[11] soit « environ 368 000 élèves de quelque 800 écoles à Montréal, à Laval, en Outaouais, dans les

[8] Judith Huot, dans *Le Devoir,* « Le contrôle du travail des femmes, on ne se laissera pas faire », 27 septembre 2023.
[9] À ce sujet, voir Theurillat-Cloutier, Fanny. « Grève du secteur public 2023 : mobilisation inspirante et espoir déçu ? » *Nouveaux Cahiers du socialisme*, numéro 31, printemps 2024, p. 191–198.
[10] Daniel LeBlanc, « Une première en 40 ans », *Le Soleil*, 23 novembre 2023.
[11] Patrick Bellerose, « Le gouvernement demande plus de souplesse à la FAE », *Le Journal de Québec,* 4 décembre 2023.

Laurentides, dans la Capitale-Nationale et dans la grande région de Granby »[12]. Comme le souligne la Présidente de la FAE : leur mobilisation contre « la détérioration du système public d'éducation québécois »[13] est en effet « historique ».

En guise d'introduction, cette chronique revient d'abord sur le contexte de cette grève, la dynamique syndicale dans laquelle elle s'inscrit ainsi que sur les revendications (partie 1). Elle présente ensuite une chronologie détaillée des évènements qui veut rendre compte des paradoxes du conflit et de quelques-uns des enjeux qu'il soulève (partie 2). En conclusion, elle propose quelques pistes de réflexion (partie 3)[14]. L'ensemble a été exclusivement rédigé à partir des articles de presse, communiqués syndicaux, chroniques, synthèses ou commentaires repérés sur les pages Facebook (de la FAE, des syndicats membres de la FAE et du Front commun) qui ont été publiés, et ce jusqu'à trois mois après la signature de l'entente mettant fin à la grève.

En août 2024, à trois semaines de la rentrée scolaire et au moment de finaliser ce texte pour sa mise en ligne, les écoles québécoises manquent de nouveau d'enseignant·e·s…

Nous espérons que ce document pourra servir de point d'appui pour des recherches à venir fondées sur des enquêtes de terrains rendant justice aux actrices.

[12] Radio Canada, « Les syndicats insatisfaits de la nouvelle offre », Radio Canada, 6 décembre 2023.
[13] FAE, « Premier jour de la grève générale illimitée », 23 novembre 2023.
[14] Les parties II et III seront publiées sous peu sur le site web du GIREPS.

Partie 1

QU'EST-CE QUE LA FAE ?

La FAE est le produit d'un mouvement syndical de rupture et d'autonomisation vis-à-vis de la FSE-CSQ (Fédération des syndicats de l'enseignement de la Centrale des syndicats du Québec). Elle est créée en 2006, suite aux négociations du Front commun de 2003-2005[15], lorsque les membres de 9 syndicats votent dans 800 établissements, à plus de 88%, pour la désaffiliation de la FSE-CSQ en vue de fonder une nouvelle organisation autonome « par et pour les membres ».

> « si la discorde couvait depuis plusieurs années au sein de la Fédération des syndicats de l'enseignement de la Centrale des syndicats du Québec (FSE-CSQ), à cause de son soutien à la réforme et de l'ajout de cinq heures à la charge de travail dans le dossier de l'équité salariale, ce sont les manquements au processus démocratique lors de la négociation de 2005 qui ont poussé le «Groupe des neuf» à se désaffilier »[16].

En elle-même, la création de la FAE constitue un « électrochoc » pour l'ensemble du syndicalisme enseignant[17] tant elle mobilise. Dès sa création, ses membres[18] s'engagent à bâtir « un syndicalisme de luttes et de combats collectifs (…) un syndicalisme critique de l'État et indépendant des partis politiques »[19].

En 2023, alors qu'elle s'apprête à voter une grève illimitée, la FAE « regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 65 500 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) »[20]. Elle représente alors environ 40% des 150 000 enseignantes du primaire et secondaire du Québec, les autres (60%) sont affiliées à la FSE-CSQ. Plus des trois-quarts des membres de la FAE sont des travailleuses [21] dont les salaires bruts variaient entre 53 000$ en début

[15] CSN-FNEEQ, « La négociation dans le secteur public 2003-2005 », 2005 ; FAE, « Découvrez la FAE », 2023. https://www.lafae.qc.ca/decouvrez-la-fae
[16] Guy Desmarais, « Pour faire la différence », vo.4, n°5, juin 2011.
[17]Nathalie Morel, dans le documentaire « Découvrez la FAE », en ligne : https://www.lafae.qc.ca/decouvrez-la-fae.
[18] *Reddit*, *FAE vs. Front commun, mauvaise stratégie?*, 2023.
[19] FAE, *Déclaration de principes de la FAE*, 2023.
[20] FAE, « Communiqué contre offre », 23 décembre.
[21] Marie-Ève Morasse, « Pas une fin de semaine de rêve », *La Presse,* 4 décembre 2023.

de carrière à 100 000$ au dernier échelon salarial[22] avant la grève ; le revenu moyen brut au Québec était alors d'environ 52 000$.

UNE MOBILISATION « HISTORIQUE »

En décembre 2022, les différents syndicats de la fonction publique qui représentent environ 566 000 travailleur·se·s – plus de 75% de femmes - entament des négociations avec l'État pour le renouvellement des conventions collectives qui arrivent à échéance le 1er avril 2023.

Environ 420 000 travailleuses sont alors regroupées pour négocier face à l'État-employeur et représentées par un « Front commun intersyndical »[23] composé des quatre centrales québécoises : la *Confédération des syndicats nationaux* (CSN)[24], la *Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec* (FTQ), la centrale des *Syndicats du Québec* (CSQ) et l'*Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux* (APTS)[25]. Les 80 000 à 90 000 enseignantes de FSE-CSQ font partie de ce Front commun.

Les 65 500 membres de la FAE qui négocient, au même moment, leurs conditions de travail comme les 80 000 infirmières de la *Fédération Interprofessionnelle de la Santé du Québec* (FIQ) ne font pas partie du Front commun. De surcroit, les infirmières n'ont pas le droit de faire grève puisqu'elles sont tenues par la *Loi sur les services essentiels* de garantir la continuité de 70% à 100% des services[26].

À compter du 1er avril 2023, l'immense majorité des travailleurs et des travailleuses de l'État sont donc en période de négociation et peuvent adopter des mandats de grève; la grève étant interdite en dehors des périodes de négociations des Conventions collectives au Québec. Or, depuis décembre 2022, le Gouvernement Québécois fait trainer les négociations avec l'ensemble des syndicats. Il refuse toute

[22] Anne-Sophie Poiré, « Quel est le salaire des enseignantes et des enseignants du Québec en 2023 », 24heures, 15 août 2023.

[23] Front commun, *Les organisations*, 2023.

[24] La CSN regroupe notamment la FEESP, soit les 65 000 employé·e·s des services publics (secrétaires, concierges, conducteurs de véhicules des services scolaires, conducteurs et conductrice d'autobus scolaire, les secrétaires juridiques, employé·e·s de soutiens d'universités etc.), les 35 000 membres FNEEQ qui représente principalement les employé·e·s et enseignant·e·s des CEGEPS ou de chargés de cours. La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), qui compte plus de 140 000 membres dont 80% sont des femmes et enfin, les 10 000 membres de la Fédération des professionnèles (FP)

[25] Yvan Perrier, « Négociation dans les secteurs public et parapublic : le début de la dernière étape », *Presse toi à gauche,* 5 décembre 2023. « Selon l'étude comparative annuelle de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) portant sur la rémunération dans le secteur privé et les secteurs publics (*Rémunération des salariés - État et évolution comparés*) quand il est question de la rémunération globale - ce qui inclut les salaires et les avantages sociaux -, le retard avec les autres personnes salariées du Québec est de 7,4 %. Lorsqu'il s'agit uniquement des salaires, le retard monte à 16,6 % ».

[26] *La Presse canadienne,* « Les services essentiels définis en cas de grève des infirmières de la FIQ », 4 juillet 2023.

augmentation salariale supérieure à l'inflation et avance des propositions inacceptables pour les syndicats.

Photo : Ryan Remiorz / La Presse canadienne

Le 23 septembre 2023, alors que les neufs syndicats de la FAE ont déjà adopté un mandat de grève illimitée, le Front commun rassemble plus de 100 000 personnes dans la rue pour la défense des services publics[27]. Il s'agit là de l'une des plus grosses manifestations de l'histoire du Québec après la « Marche pour le climat » de septembre 2019 (environ 500 000 personnes), celles de 2012 lors de la grève étudiante (100 à 200 000 personnes) ou contre l'intervention armée en Irak en février 2003 (150 000 personnes). On assiste à « une mobilisation historique et sans précédent au cours des 50 dernières années »[28] selon les directions syndicales.

À partir du 15 octobre 2023, tous les syndicats associés au Front commun ont adopté des mandats de grève à très forte majorité. Le Front commun parle d'un moment « historique et sans précédent au cours des 50 dernières années. Un résultat aussi fort – à hauteur de 95% pour un mandat pouvant aller de surcroit

[27] Lila Dussault, « Réveillez-vous, nos gens sont en colère », *La Presse,* 23 septembre 2023.
[28] APTSQ, « Plus de 100 000 personnes manifestent à Montréal pour les services publics », 23 septembre 2023.

jusqu'à la GGI (du jamais vu depuis 1983 – en dit long sur le sentiment qui habite les travailleuses et les travailleurs des réseaux »[29].

DES SYNDICATS DIVISÉS FACE AU GOUVERNEMENT

Avant même l'ouverture des négociations, les 140 000 ou 150 000 enseignantes du Québec sont divisées face au Gouvernement. Il y a d'un côté celles qui sont représentées par la FAE (environ 40%) et de l'autre celles qui sont affiliées à la FSE-CSQ (60%), membre du Front commun. Les deux structures développent leurs propres plateformes de revendications et adoptent leurs propres moyens d'action. De même, chaque Fédération signe sa propre Convention collective.

Certes, « ces conventions ont habituellement des clauses de parité, aussi appelées « clauses remorques » [30] qui font que toutes les travailleuses bénéficient en pratique de la meilleure entente négociée par les syndicats. À l'issue des négociations, les mêmes conditions de travail s'appliquent donc, quel que soit le syndicat d'affiliation : « on ne voudrait pas des ratios d'élèves par prof différents selon les syndicats ou les régions (il y a des différences entre les conventions de la FAE et de la CSQ, mais elles sont mineures)»[31].

Reste que les négociations sont menées à des tables distinctes. D'un côté, la FAE négocie seule face au Gouvernement sur tous les aspects, salaires et « conditions de travail ». D'un autre côté, le Front commun négocie à deux niveaux distincts. D'abord, il y a la « table centrale » de négociation qui concerne les questions financières, les salaires, les assurances, les retraites etc. pour l'ensemble des 420 000 membres. Ensuite et c'est le deuxième niveau, chaque syndicat membre du Front commun négocie à des tables séparées les « conditions de travail », ce qu'on a pris (bien à tort) l'habitude d'appeler le « normatif » en dépit de ses enjeux financiers (composition de la classe, allègement de la charge de travail etc.). C'est donc le cas de la FSE-CSQ.

Concrètement, le Gouvernement négocie donc pour sa part à trois niveaux : 1) avec la FAE une « entente globale » (« salaires » et « conditions de travail); 2) avec la FSE-CSQ une entente sectorielle (« conditions de travail »); et 3) avec l'ensemble du Front commun une entente sur les salaires.

[29] Font commun, « Info négo -Mandat de grève », 2023.
[30] Vincent Brousseau-Pouliot, « Quatre questions sur les négociations », *La Presse,* 5 décembre 2023
[31] *Ibid.*

Il s'ensuit que les syndicats ne connaissent ni les revendications, ni les concessions des uns et des autres : « La FSE ignorait ce que la FAE était en train d'obtenir, et vice-versa » [32]. En revanche, le Gouvernement, lui, sait tout. Et dans tous les cas, comme nous l'avons vu, les Conventions sont globalement uniformisées avec les « clauses remorques ».

Les syndicats ne sont pas seulement divisés aux « tables de négociation ». Ils sont également divisés sur les moyens d'action. Face à l'intransigeance du gouvernement qui, depuis le mois de décembre 2022, n'a rien proposé ou presque, la FAE adopte un mandat de grève illimitée à déclencher au moment jugé opportun par la direction syndicale. Les membres du Front commun (y compris les enseignantes de la FSE-CSQ), comme les infirmières de la FIQ, adoptent une « banque de jours de grève » à prendre au moment jugé opportun par les dirigeants syndicaux. La grève illimitée est bien prévue dans le mandat du Front commun mais comme ultime recours.

Ces divisions servent évidemment l'intérêt du gouvernement qui en joue tout au long de la grève. Il dispose par ailleurs de la possibilité de mettre un terme aux négociations comme à la grève quand bon lui semble par l'adoption d'une loi spéciale de « retour au travail » (*Back to work legislation*). Comme le rappelle Yvan Perrier « cela s'est fait via l'adoption d'un décret ou d'une loi spéciale (voir à ce sujet les rondes de négociation de 1982-1983 et de 2003 à 2005) »[33]. Et cette menace, quoique par définition potentielle, plane effectivement sur les travailleuses : « les craintes de l'imposition d'une éventuelle loi spéciale étaient présentes » lors du débat précédent le vote de la grève lors de l'assemblée générale du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) en septembre 2023. « Les enseignants ont déjà vécu des lois spéciales par le passé, donc ça leur fait énormément peur « rapporte un enseignant »[34].

Les enseignantes de la FAE votent cependant bel et bien la grève illimitée, celle-ci sera déclenchée le 23 novembre et prendra fin le 27 décembre 2024. Les travailleuses affiliées à la FSQ-CSQ et les autres membres du Front commun grèveront pour leur part 11 jours.

Comme nous l'avons souligné plus haut, les membres de la FAE n'ont pas de fond de grève. Pour elles, le déclenchement de la grève illimitée est donc particulièrement

[32] Paul Journet, « Ce que disent les ententes de la FSE et de la FAE », *La Presse,* 17 janvier 2024.
[33] Yvan Perrier, « Négociation dans les secteurs public et parapublic : le début de la dernière étape », *Presse-toi à gauche,* 5 décembre 2023.
[34] Anne-Marie Provost, « Mandat de grève générale illimitée en poche pour tous les syndicats de la FAE », *Le Devoir,* 26 septembre 2023.

coûteux. Si quelques enseignantes avaient épargné en vue de tenir la grève, la situation deviendra rapidement critique pour de nombreuses familles, nous y reviendrons[35].

LES REVENDICATIONS DE LA FAE

Les « revendications syndicales » sont regroupées en sept thématiques[36] : les salaires (« une meilleure reconnaissance »), la conciliation travail vie personnelle (une augmentation du nombre de jours de congés, un droit à la déconnexion), une meilleure composition de la classe (en particulier la prise en compte de l'augmentation du nombre d'élèves avec des difficultés), l'allègement de la charge de travail (la réduction du temps en présence des élèves, formation professionnelle, amélioration de l'accès à la retraite), l'amélioration de l'arbitrage des griefs (aménager le « qui perd paie » les frais), la lutte contre la précarité (rémunération, postes, accès à la permanence), santé et sécurité au travail (bonification des régimes d'assurances)[37].

Le site de la FAE ne renseigne pas les revendications d'augmentation salariale, ce que nous nous gardons de commenter pour le moment. Il y est simplement précisé que « la moyenne salariale canadienne est encore loin pour l'ensemble de nos membres », qu'« avec l'inflation galopante des derniers mois, un mécanisme qui protège le pouvoir d'achat est essentiel » et qu' « il faut aussi que le régime de retraite soit amélioré ». Pour connaître ces revendications, il faut donc se tourner vers d'autres sources qui fournissent des données variables. Selon la presse, au moment du déclenchement de la grève, la FAE réclame des augmentations d'environ 12 % en trois ans, soit 4% par an, en plus d'une hausse d'environ 8 % durant cette période au titre du rattrapage par rapport à la moyenne canadienne, soit un total d'environ 21% sur trois ans[38]. L'État propose alors 10,3% sur cinq ans et le versement d'un montant forfaitaire de 1 000$ la première année[39].

[35] Marie-Ève Morasse, « La FAE soupèse ses options, Legault optimiste », *La Presse,* 30 novembre 2023. (« Je me suis préparée parce qu'on nous avait avertis. La cause justifie ce type de sacrifice. On en fait sans arrêt en classe, que ce soit maintenant au niveau financier, c'est la suite logique des choses », Père de famille âgé de 40 ans, il est prêt à rester dans la rue tant qu'il le faudra. « On vide le CELI, a-t-il dit en riant. Il faut le faire, sinon qui va le faire? »).
[36] FAE, « GGI », 2023
[37] *Ibid.*
[38] Tommy Chouinard, « La FAE en grève générale illimitée à compter du 23 novembre », *La Presse,* 2 novembre 2023.
[39] La Presse canadienne, « Les 65 000 enseignants de la FAE en grève illimitée à compter du 23 novembre », *Radio Canada,* 2 novembre 2023.

Photo : site web de la FAE

Au chapitre des conditions de travail, c'est la composition de la classe qui est posée comme une priorité. La FAE réclame la formation de classes plus équilibrées, avec de plus petits groupes, des classes spécialisées et des enseignant·e·s spécialisé·e·s. Concrètement, il s'agit de faire baisser le ratio maître-élèves, d'améliorer la pondération attribuée à des élèves handicapés ou en difficulté. Cela implique donc de créer de nouveaux postes[40]. Tout au long de la grève, la FAE insiste sur cette revendication qui touche centralement au contenu même du travail, lequel est devenu impossible à faire correctement, ce qui produit de nombreuses souffrances comme cela est abondamment documenté. Elle rappelle que sa « priorité (…) demeure d'améliorer la composition de la classe, puisque la classe ordinaire a franchi un seuil de difficulté tel qu'elle constitue une contrainte à l'enseignement et aux apprentissages »[41].

Le gouvernement oppose plusieurs arguments. D'abord il n'a pas les moyens de répondre à cette demande, puisqu'il y a déjà une « pénurie » de main-d'œuvre et que pour faire face aux besoins il a déjà dû massivement recruter des

[40] FAE, « Négociation nationale 2023 », *Presse toi à gauche,* 2 novembre 2023.
[41] FAE, « Contre-offre », 23 décembre 2023.

enseignant·e·s sans les diplômes requis. Selon un rapport de la Vérificatrice générale du Québec, près du quart des enseignant·e·s des écoles publiques du Québec seraient dans cette situation[42]. « Les enseignants, avec raison, aimeraient qu'on réduise la taille des classes pour alléger leurs tâches. On n'a pas assez d'enseignants pour faire ça » dixit le Premier ministre, François Legault[43].

Par ailleurs, le Gouvernement considère qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un problème d'organisation et de manque de flexibilité des enseignant·e·s. Il faudrait augmenter le pouvoir des gestionnaires, notamment pour les affectations de postes, limiter les périodes d'affectations et « radier des listes de priorité des profs qui auraient refusé un contrat qui ne leur conviendrait pas, afin de limiter les mouvements de personnel »[44]. Or comme le souligne la FAE, « les profs profitent souvent des séances d'affectation pour améliorer leur sort et trouver un poste correspondant davantage à leurs besoins ». La présidente de la FAE, résume ainsi le conflit : « [l]e gouvernement tente de contraindre les enseignantes et enseignants à des contrats et des postes, alors qu'il faut leur donner de bonnes conditions pour les attirer et les retenir. Ce manque de respect ne valorise pas la profession »[45].

On voit bien en quoi ce conflit oppose deux conceptions fondamentalement contradictoires du travail d'enseignement.

[42] Marie-Andrée Chouinard, « L'éléphant dans la négociation », *Le Devoir,* 18 décembre 2023.
[43] Patrick Bellerose, « Ce qui se passe actuellement est mauvais pour nos enfants déclare François Legault », *Le Journal de Québec,* 1er décembre 2023.
[44] FAE, « 5e jour de la grève Générale illimitée de la FAE », *Presse-toi à gauche,* 29 novembre 2023.
[45] *Ibid*.

La prochaine partie proposera une chronologie des principaux évènements qui ont marqué cette mobilisation (Partie II). La troisième et dernière partie ouvrira quant à elle sur des pistes de réflexion (Partie III)

GIREPS

Cette chronique du travail nº 3 a été produite par le Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Adresse : Pav. Lionel-Groulx, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal (QC)
Courriel : gireps.coordo@gmail.com
Site web : www.gireps.org

Auteur·rice·s : Martin Gallié et Elsa Galerand

Comité éditorial : Félix Beauchemin, Anthony Desbiens, Martin Gallié, Elsa Galerand, Yanick Noiseux et Christophe Cinq-Mars.

Pour citer ce document : Gallié, Martin et Galerand, Elsa. (2024). « La grève illimitée de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de novembre-décembre 2023 », *Chronique des conflits de travail,* no. 3. GIREPS : Montréal.